

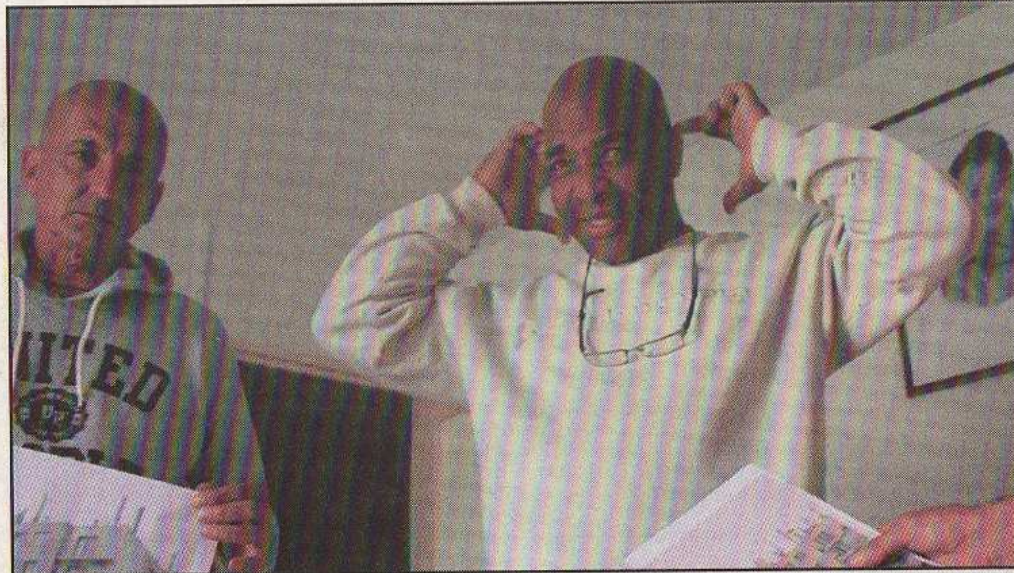
# Lutte contre le bruit : un combat permanent !

**NUISANCES** Circulation routière, tapage nocturne, aboiements... Des milliers d'habitants subissent le bruit dans l'agglomération. En attendant les cartes du bruit <sup>(1)</sup>, rendues publiques fin novembre par l'Agglo, tour d'horizon des principaux points noirs.

**M**aux de tête, fatigue, irritabilité... A Orléans, le service environnement de la Ville indique prendre très au sérieux les nuisances sonores. Le nombre de plaintes diminue depuis dix ans : 90 plaintes en 2007, 71 en 2008 et la Ville n'en comptabilise plus que 56 en 2009. Mais le problème n'a pas disparu ! La police municipale a dressé 60 procès verbaux depuis le début 2010 et elle intervient, en moyenne, entre 15 et 20 fois par semaine. Sans parler de la face «cachée» du phénomène...

Plusieurs ouvriers sur le chantier du tramway à Orléans en sont les témoins. L'un d'entre eux raconte : «Les gars doivent bosser certaines nuits pour tenir les délais. On reçoit fréquemment divers objets. Des collègues ont reçu des oignons congelés parce qu'ils faisaient trop de bruit !»

«Les causes ne sont pas toujours celles auxquelles on pense», souligne Marie Cugny-Seguin, adjointe au développement durable à Orléans. «Nous sommes confrontés à des plaintes pour aboiements, des bruits comportementaux ou liés à des équipements comme les systèmes de ventilation. Cela peut être très perturbant pour les voisins.» Le fait d'en parler permet de désamorcer la plupart des conflits, selon le syndicat de copropriétaires du groupe Valloire qui veille à ce que les nouveaux revête-



Patrick Jacquot et une vingtaine d'Orléanais se plaignent d'un bruit de fond causé, selon eux, par les antennes relais.

ont signé une charte de bonne conduite, la Ville effectue des mesures en cas de litige. «Nous mesurons la contribution sonore», la différence entre le niveau habituel et celui du pic d'activité, explique Franck Gauvrit, inspecteur de salubrité en charge de ces questions. «Cet écart ne doit pas être supérieur à 5 dbA (décibels pondérés A) le jour et à 3 dbA la nuit», résume-t-il.

A Olivet, habiter à proximité d'une discothèque reste difficile à vivre. «Trois nuits par semaine, je ne dors pas !», témoigne une habitante, rue de l'Archette. «Ce qui est insupportable c'est quand ça rigole en pleine nuit dans la rue et les poubelles sorties à 1h du matin !» Rue des poilus, une autre riveraine dénonce le manque de civisme : «j'ai installé du double vitrage mais je suis réveillée lorsqu'un groupe éméché sort de l'établissement.»

portion qui traverse l'agglo. «Environ 1500 habitants de La Chapelle et plus d'un millier de St-Jean-de-la-Ruelle sont concernés», estime Bernard Lefèvre, président de l'association des Amis du bourg et des bords de Loire. L'association réclame des murs antibruit et une limitation à 80km/h sur la zone classée au patrimoine de l'UNESCO. Hélène Chollet, présidente de l'association olivetaine Loiret Calme, réclame 70km/h maxi sur le pont et 110km/h aux abords. Rose, une habitante de l'avenue de Gaullé à Olivet, témoigne : «je suis à ras de l'autoroute. Dans le jardin c'est un bruit permanent et l'été il est impossible d'ouvrir les fenêtres !» Cofiroute rappelle qu'un laboratoire spécialisé à Blois a effectué des mesures acoustiques : «l'élargissement de l'autoroute n'apporte pas de bruit en plus.» Les enrobés phoni-

L'A71 c'est 35 000 véhicules jour et les enrobés sont refaits tous les deux ou trois ans !» Pour la vitesse maximum autorisée, 130km/h dans le sens Paris-province et 110km/h sur la zone en travaux entre Olivet et Orléans Centre, la décision appartient au préfet.

Et puis il y a le bruit «invisible» et notamment les acouphènes. Au n°4 rue des Tonneliers à Orléans, un collectif dénonce la présence de 12 antennes de téléphonie, appartenant à Orange et Bouygue Telecom, sur le toit de la résidence. «Trois antennes relais qui émettent des ondes et neuf sous-antennes», rectifie Jérémie Benoist, directeur du patrimoine au sein des Résidences de l'Orléanais. Josiane, une résidente, se plaint de «maux de tête affreux» tandis que Jamel au 5<sup>e</sup> étage de l'immeuble voisin assure avoir «tout le temps mal à la tête». «Il y a 20 personnes gênées ou malades à cause des antennes», affirme Patrick Jacquot, porte-parole du collectif. «Comme dans une boîte de nuit ça siffle dans ma tête et il y a un bourdonnement dans la cage d'escaliers.» Marc Arazi, coordinateur de l'association PRIARTEM et médecin, constate «des situations de désarroi, des troubles de la santé et des vies gâchées». Une réunion de sortie de crise doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> octobre salle Yves Montand. Il y sera question de principe de précaution et, aussi, de zone de couverture au réseau de téléphonie mobile. Les locataires mécontents promettent de faire du bruit pour se faire entendre.

CHARLES CENTOFANTI

<sup>(1)</sup> Des cartes du bruit seront publiées fin novembre dans le cadre du plan de prévention du bruit, porté par l'Agglo et le Département, qui devrait être